

Point de vue des producteurs et des vendeurs

ABDIN MOHAMED ALI

Directeur général, Sudan Cotton Co., P.O. BOX 1672, Khartoum, Soudan

Contexte historique

Production du coton au Soudan

La production du coton au Soudan remonte à l'année 1839, date de son introduction dans le pays par Muntaz Basha, un gouverneur turc du district de Tokar pendant la domination coloniale turque au Soudan. En 1904, un investisseur américain (Leigh Hunt) obtenait une concession dans la région de Zeidab, devenue par la suite le Syndicat des plantations soudanaises, une entreprise privée. En 1911, il était autorisé à pratiquer des cultures expérimentales de coton à Tayba, qui est devenu le noyau du projet prospectif de la Gezirah. La construction du barrage de Sennar en 1925 a été le signal du véritable lancement de la production de coton destiné à être commercialisé au Soudan et cette année-là 80 000 feddans (environ 32376 ha) ont été irrigués, la superficie des terres consacrées à la culture augmentant ensuite à un rythme régulier dans la Gezirah et le long des rives du Nil Bleu et du Nil Blanc.

Evolution de la qualité du coton soudanais

Il est intéressant de noter que l'expérience acquise précocement de la production du coton au Soudan associée à la technologie et au savoir-faire empruntés aux toutes premières entreprises internationales ont permis d'établir des pratiques agricoles saines et de disposer de cultivateurs de coton bien formés et consciencieux. Il n'est pas surprenant que la qualité du coton soudanais se soit révélée l'une des meilleures au monde et l'exportation du coton longues soies a atteint un pic d'environ 1,3 million de balles de coton en 1971, ce qui correspondait à approximativement 40 % du marché international de ce type de coton à ce moment-là (auparavant, le Soudan et l'Égypte représentaient environ 90 % des exportations internationales du coton longues soies).

Emergence des problèmes de collage du coton soudanais

Le problème du collage au Soudan a commencé à se faire ressentir à la fin des années 70, ce qui correspond à l'émergence du problème au plan international. Le phénomène du collage, qui restait limité au début des années 80, semble s'être ensuite généralisé aussi bien au Soudan que dans le reste du monde. Compte tenu de la brièveté de mon intervention, il n'est pas dans mon intention d'expliquer ici les raisons de l'explosion du phénomène du collage au Soudan dans la mesure où elles sont semblables à celles d'autres pays confrontés au problème.

La question du collage au Soudan

Du point de vue des cultivateurs

Pour les cultivateurs du coton soudanais, la question du collage signifie :

- plus d'efforts à fournir dans le champ (récolte) ;
- des coûts de production plus élevés (du fait du traitement plus important rendu nécessaire par les pucerons et les aleurodes) ;
- des rendements réduits ;
- des prix plus bas entraînant un revenu moindre : ainsi, dans leur attitude face au problème se mêlent probablement désarroi, sentiment d'injustice et amertume.

Du point de vue du marché

Le collage est le problème majeur dans la commercialisation du coton soudanais. Bien que nous ne disposions pas à l'heure actuelle des chiffres des années passées, le volume des ventes et la valeur marchande auraient pu être nettement plus importants avec une répartition géographique plus large sans le problème du collage. En matière d'organisation de la commercialisation, des efforts et des moyens considérables sont mis en œuvre pour promouvoir les ventes et convaincre les acheteurs non habituels que notre coton possède une valeur intrinsèque qui l'emporte sur le stigmate du collage. Le collage signifie également des prix plus faibles, une concurrence plus dure et des coûts de préparation accrus. Une étude réalisée au Soudan au début des années 80 a apporté la preuve que l'égrenage au rouleau du coton collant était plus coûteux que celui du coton non collant (productivité faible due à des arrêts fréquents).

Appel à l'aide internationale pour la prise en charge de la question du collage du coton

Les efforts des scientifiques soudanais visant à diminuer ou supprimer le phénomène du collage font l'objet d'une communication du professeur H. Khalifa. J'aimerais cependant préciser que le travail des scientifiques soudanais a dû recevoir le soutien et l'apport de l'expertise internationale. Les études effectuées pourraient mettre le doigt sur de nombreux facteurs ayant contribué au collage, parmi lesquels :

- le nombre de traitements insecticides effectués et la date du dernier traitement ;
- la difficulté d'atteindre les insectes parce qu'ils sont localisés à la face inférieure du feuillage ;
- parfois, un début précoce de la saison sèche en conditions de culture non irriguée, ce qui est connu pour favoriser la présence des pucerons ;
- l'effet de la densité des cotonniers en culture irriguée ;
- une végétation plus ou moins dense en fin de campagne, en fonction de la variété utilisée ;
- l'impact de la date du semis ;
- une récolte tardive ayant comme conséquence une exposition prolongée du coton au risque de contamination.

La liste non exhaustive des facteurs cités ci-dessus illustre la complexité du problème et la nécessité d'une approche globale pour le résoudre. Le problème du collage ne pourra être éliminé tant que les pucerons et les aleurodes resteront une préoccupation. Il est cependant possible de limiter le problème en l'abordant de différentes manières dans le champ. L'une de celles-ci consisterait à apprendre à vivre avec en isolant le coton collant du coton non collant et en évitant ainsi des pertes économiques inutiles, résultant de décisions prises sans discernement. Une prise en compte du problème en amont permettra non seulement d'éviter aux cultivateurs de devoir réduire leurs prix mais également d'avertir les filateurs afin qu'ils soient prêts à filer un tel coton en effectuant les réglages nécessaires

sur leurs machines ou en mélangeant les cotons. Une telle réflexion nous a encouragé, nous qui commercialisons le cotons, à tenter de faire connaître la manière dont les cultivateurs de coton abordaient le problème dans les autres pays.

Objectifs de la SCCL dans le cadre du projet

Lorsque la SCCL est entrée en contact avec l'ICAC et le CFC en 1995 pour le parrainage et le financement du projet, ses motivations étaient les suivantes : améliorer nos ventes de coton soudanais en établissant une méthode de classement du coton collant qui soit acceptée au plan international.

Nous pensons que la fixation du prix du coton subit l'impact du stigmate du collage plutôt que d'être justifié par sa véritable existence. Une décote aléatoire réduit le revenu des producteurs de coton. Il a été démontré lors d'études précédentes évaluant le collage du coton soudanais que la contamination s'accompagnant de collage est partielle et comporte plusieurs niveaux, certaines cultures étant même pratiquement indemnes de collage mais faisant malgré tout l'objet d'une dépréciation du fait de cette réputation tenace de collage. Notre objectif en participant à ce projet était par conséquent de trouver une méthodologie de classification du collage du coton acceptée au plan international. Nous voulions également augmenter nos ventes en définissant un seuil international concernant les différents taux de collage du coton au stade de la filature.

Avant de conclure, j'aimerais ajouter que la décision de se joindre au projet n'a pas été facile pour nous, tout simplement parce que cela signifiait que nous devions admettre l'existence de ce type de contamination, ce qui était très facile à dire mais très difficile à faire. Nous avons finalement eu le courage de le reconnaître et le bénéfice que nous en avons retiré est manifeste. Nous disposons maintenant de la technologie nous permettant de mesurer et de classer le collage, nous avons le personnel et les scientifiques compétents et formés à cette méthodologie et, surtout, nous faisons de nouveau confiance à notre coton.

Je vous remercie de votre attention.